

## SÉANCE SOLENNELLE

Mercredi 5 octobre 2005

Sous la présidence de **Monsieur Dominique Bussereau**,  
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales

représenté par **Monsieur Jean-Louis Buer**,  
Conseiller spécial auprès du Ministre

---

### DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE MOUNOLOU

Président de l'Académie

### AGRICULTURE, ACADÉMIE ET COMPLEXITÉ

Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mes chères Consoeurs et mes chers Confrères,  
Mesdames et Messieurs.

Cette séance solennelle fait partie de l'ensemble des convenances, héritées du passé, qui organisent la vie de la société. Elle rappelle à chacun que l'Agriculture et ses inférences dans les domaines de l'Alimentation et de l'Environnement constituent un ensemble structurant de la vie nationale, placé sous l'autorité d'un ministre et administré pour l'Etat par les services d'un ministère. Elle rappelle aussi que cet ensemble a été solidement organisé dès le XVIIIème siècle dans un élan donné à la France par le colbertisme. Il s'agissait alors de développer et d'exploiter l'action et l'efficacité de l'agriculture pour soutenir la puissance nationale. A cette fin une Académie qui rassemblait penseurs et acteurs éminents constituait un forum où les avancées de connaissance trouvaient directement une écoute et une mise en pratique, où par ailleurs les résultats

enregistrés dans l'action exerçaient directement une régulation en retour, bordant les enthousiasmes théoriques et révélant des interrogations nouvelles. Nous savons aujourd'hui que ce système a parfaitement réussi et pris, dans notre pays comme dans d'autres, des dimensions et une organisation qui dépassent très largement le cadre des relations entre un Ministre et une Académie. Je n'en donnerai qu'une illustration dans le champ restreint de ce que furent mes activités d'enseignement et de recherche : le relais des Académies du XVIII<sup>ème</sup> siècle a été pris par des établissements d'enseignement (enseignement supérieur agronomique, universités...) et par de puissantes et efficaces institutions de recherche (CIRAD, CNRS, Ifremer, INRA, INSERM, IRD...). Mes confrères sauront mieux que moi illustrer ceci dans tous les autres champs de l'ensemble Agriculture – Alimentation – Environnement.

Aujourd'hui, par conséquent, la question qui se pose est simple : cette séance solennelle n'est-elle réellement plus qu'une convenance ? Il ne m'appartient pas de donner une réponse. Ceci est de votre ressort, Monsieur le Ministre, de celui du Protecteur de l'Académie, Monsieur le Président de la République, et plus largement à travers vous des citoyens – des agriculteurs en particulier. Il m'appartient par contre d'exposer pourquoi je considère que l'Académie est et sera une institution intéressante et utile, et de faire partager les arguments qui légitiment mon opinion.

La difficulté et l'honneur de l'action publique – en agriculture comme dans les autres champs de la vie sociale – résident dans la compréhension de complexités croissantes et dans la capacité à envisager les avènements possibles. L'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement ont dans cette perspective une position différente de celle de bien d'autres secteurs : L'espace rural se réduit, la fraction de la population française qui se consacre à ces secteurs et en vit se réduit, la part des activités agricoles dans le PIB diminue ; à l'opposé les pressions anthropiques (en particulier urbaines) s'accroissent, l'environnement évolue, les coûts augmentent, les attentes tant alimentaires que paysagères ou écologiques de l'ensemble du pays sont fortes et se diversifient.

C'est à l'approche de ces complexités et de leurs spécificités que se consacre aujourd'hui l'Académie, et notre Secrétaire perpétuel, Monsieur **Guy Paillotin**, exposera parfaitement les faits, les questions et les méthodes d'une part, les objectifs, les perspectives et leurs inférences d'autre part.

Pour moi donc l'Académie est un lieu d'accès à la complexité. Cet accès est indépendant d'institutions engagées dans l'action, et par conséquent caractérisé par une valeur fondamentale : la liberté de pensée. A chacun ensuite d'agir et d'assumer des responsabilités, à la communauté enfin (l'Académie en particulier) d'évaluer les résultats et leur pertinence. Cette façon que développe l'Académie pour appréhender les complexités demande cependant beaucoup plus de modestie qu'il n'y paraît au premier abord. En d'autres termes l'approche a ses propres limites et je vais en expliciter une.

L'analyse de la complexité peut entraîner l'enthousiaste qui la pratique au-delà de ce qu'elle autorise conceptuellement, en particulier si les temps ne sont pas pris en considération. Ainsi, en faisant abstraction des événements rares ou aléatoires et des processus à pas de temps très long, on pourrait imaginer atteindre des « équilibres naturels » stables, images du passé, protégeant les milieux et en même temps favorables à l'installation harmonieuse des hommes en leur sein... Ce serait négliger nombre de phénomènes fondamentaux comme ceux de la physique du globe ou de l'évolution biologique par exemple. Fonder les décisions politiques pour demain sur de telles bases de court terme manque de courage prospectif et n'apporte que d'éphémères profits.

C'est tout au contraire en prenant en compte tous les aspects difficiles que l'approche de la complexité ouvre, étape après étape, des espaces et des champs d'action nouveaux, et que l'humanité s'enrichit. Elle découvre simultanément des vulnérabilités et des risques associés : Avancées et incertitudes vont de pair en une spirale indéfinie.

En pratique vulnérabilités et incertitudes sont les deux caractères, les deux sources d'interrogation, qui permettent à l'Académie d'accéder à l'essence même de la complexité, et par

conséquent de procéder à une évaluation intégrée de chaque progrès et chaque recul que ce soit en matière de PAC, d'OGM ou d'espaces protégés... Nous en traitons peu ou prou à chaque séance ; ceci charpente réflexions, conclusions et prospectives ; ceci permet de cerner les intérêts et les interrogations partagés avec nos partenaires.

Permettez, Monsieur le Ministre, au président de l'Académie d'illustrer par trois exemples l'intérêt que l'on trouve à une démarche intellectuelle comme la conduit la Compagnie.

Le premier exemple a trait à la formation, aux diplômés et par conséquent aux emplois et à notre compétitivité future. Au cours des dernières années les institutions européennes se sont penchées sur les mesures à prendre pour que les diplômés nationaux soient reconnus dans chaque pays et que le marché de l'emploi soit ouvert aux jeunes quelle que soit leur nationalité. Un jeune diplômé doit dans cette perspective témoigner de ses compétences propres et en apporter la reconnaissance institutionnelle. En France nous appelons cela compétence et qualification, mais dans les autres pays européens les mots utilisés (appréhension anglo-saxonne) sont respectivement qualification et certification. Le vocable « qualification » utilisé sans précaution mais avec arrogance par les uns et les autres est source d'une ambiguïté qui bloque le processus de reconnaissance et nuit aux jeunes diplômés. Nous avons besoin de faire un effort de compréhension et de modestie. Notre enseignement agricole et agronomique français est probablement à même d'évoluer vers l'objectif souhaité plus efficacement et rapidement que d'autres enseignements nationaux pour redonner aux jeunes le goût des métiers d'ingénieur et de scientifique. Encore faut-il prendre toutes les décisions, pédagogiques et socio-économiques, que nécessite cette situation complexe. L'Académie s'intéresse selon sa démarche originale à cette question et le fera savoir...

Mon second exemple a trait aux bactéries du genre *Brucella* et aux pathologies dont elles sont responsables : fièvre de Malte chez l'homme, avortement épizootique chez les bovins. Ces bactéries vivent en permanence dans les sols. Elles étaient autrefois transmises à l'homme et aux animaux par le lait ; l'hygiène et les vaccinations les ont fait reculer. Cependant elles n'ont pas disparu et l'équilibre conservateur et profitable que j'évoquais plus haut n'est pas atteint. L'analyse moléculaire récente des *Brucella* montre que ces bactéries ont « perfectionné » selon plusieurs stratégies les gènes qui leur permettent d'affaiblir les défenses immunitaires que dressent les macrophages humains et donc de s'installer durablement chez l'hôte. Les chercheurs qui ont construit ces connaissances apportent en même temps des perspectives de constructions vaccinales nouvelles. Nous sommes bien dans une situation de spirale où de nouvelles dimensions de complexité sont révélées avec leurs aspects positifs (vaccinations) et leurs risques dus aux modifications apportées au système immunitaire. Il nous « reste » maintenant à penser aux sols et au devenir des bactéries nouvellement adaptées en leur sein d'une part, aux conséquences pour la société de demain d'autre part (coûts de cette situation, développements industriels, santé des animaux domestiques, santé des hommes...). L'Académie s'y attache.

Mon troisième exemple concerne l'homme et la nature humaine. Certes cette question peut dépasser les champs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, une réflexion bâtie à partir d'eux a une contribution à fournir. Il est de bon ton dans de nombreux milieux de brocarder la biologie moléculaire et les efforts de décryptage des génomes. Je n'entrerai pas dans une controverse qui me paraît circonstancielle, je vous propose au contraire de partir des faits acquis et validés : quelques trente mille informations génétiques (gènes) sont nécessaires pour bâtir un homme et ce sont les mêmes à peu de chose près qui sont nécessaires pour bâtir un rongeur. La question fondamentale dans ces conditions n'est pas celle de l'objet biologique, mais : qu'est-ce que l'« humanité », ou encore qu'est-ce que la pensée ? S'interroger ainsi remet en cause les représentations du vivant qu'avaient élaborées les sociétés au cours des siècles précédents. Les

débats et les évènements actuels nous indiquent que construire des entités biologiques en faisant abstraction de leur appréhension sociale est voué à l'échec (cas des OGM végétaux). Ils nous indiquent au contraire que lorsque l'objet est simultanément une construction sociale et une construction biologique (un enjeu de médecine réparatrice par exemple) la société se l'approprie. Accepter et analyser cette dualité permet d'avancer dans la compréhension des complexités. C'est parce que cette dualité est reconnue à l'Académie que les travaux de la Compagnie sont intéressants.

En conclusion, Monsieur le Ministre, nombreux sont les idéologues du XXème siècle, sceptiques sur le progrès, qui ont annoncé que la tentative faite par les hommes pour dominer la nature échouerait. Elle entraînerait la perte de l'humanité ou, à tout le moins, conduirait à une reconstitution complète de la nature humaine devenue elle-même un objet de techniques. Il me paraît que, si nous en restons là, ces perspectives ne sont pas invraisemblables et profitent circonstanciellement à quelques uns.

Cependant, à l'Académie, ce n'est ni notre projet ni notre vision. Et parce que la démarche de la Compagnie est celle de l'analyse de la complexité, je propose d'aller de l'avant, de nous approprier toutes les avancées des connaissances, d'évaluer les vulnérabilités et les risques nouveaux, et d'intégrer les innovations dans une réflexion positive sur l'avenir de la « condition humaine ».